

SUSPENSION DE LA COTATION DES TITRES « SOTIPAPIER »

A la demande du Conseil du Marché Financier et suite à la publication de l'avis d'ouverture de l'OPA obligatoire sur les actions de la société « SOTIPAPIER », la cotation des titres « **SOTIPAPIER** » sera suspendue durant les séances de bourse des **13 et 14 février 2023** et reprendra à partir du **15 février 2023**.